

Orientation: les pratiques d'information des jeunes changent la donne

Que savons-nous sur l'information des jeunes dans le domaine de l'orientation? Les études de l'INJEP révèlent des pratiques hétérogènes selon les profils et les parcours, où les relations de proximité et l'estime de soi jouent un rôle essentiel. Ces études pointent aussi un système d'information trop descendant, trop cloisonné, et la nécessité d'articuler numérique et relation humaine.

Gérard Marquié¹, chargé d'études et de recherche « Information et orientation des jeunes, usages du numérique » à l'INJEP.

Depuis 2006, l'INJEP a réalisé plusieurs études principalement qualitatives dans le domaine de l'information sur l'orientation. À ces enquêtes ont succédé des évaluations, conduites dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, autour du même sujet.

Ces différents travaux concernent d'une part les jeunes et leurs pratiques, d'autre part les pratiques professionnelles qui y sont liées, au sein des politiques publiques de l'éducation, de l'orientation, de l'information, de la jeunesse... L'orientation des jeunes est étudiée dans la globalité de leur parcours personnel: mobilité, accès au logement par exemple. Ces études ont permis de poser un diagnostic, mais aussi de présenter des préconisations en lien avec les contextes locaux identifiés. Nous exposons dans cette synthèse quelques enseignements tirés de ces travaux.

Stratégies d'information : des jeunes autonomes, d'autres dépendants

L'âge, le genre, le contexte familial, l'environnement (le territoire), mais aussi – et de manière très significative – le parcours scolaire jouent un rôle essentiel dans les stratégies. Ces déterminants se conjuguent avec l'envie de construire un projet personnel et donc d'accéder à l'information et de se l'approprier. La question de l'appétence est ici fondamentale.

Cette diversité des profils nécessite des modes d'intervention différents partant d'une bonne connaissance

des publics (et des non-publics) et de leurs caractéristiques, ainsi qu'une observation fine et actualisée. **Une prise en compte des jeunes dans la globalité de leur parcours est indispensable.** Elle appelle une réponse institutionnelle interactive et partenariale favorisant la présence d'acteurs sollicités dans le cadre scolaire et extrascolaire.

Lors d'une enquête réalisée dans l'agglomération du grand Angoulême² auprès de professionnels de jeunesse et d'éducation, deux portraits de jeunes ont été ainsi distingués :

- **les « jeunes stratèges »** qui combinent différentes pratiques dans un temps donné et de manière organisée: sélection des premières informations recherchées sur Internet, maîtrise des ressources informatives ou documentaires, recherche de contacts avec des professionnels... Dans le parcours des jeunes stratèges, les professionnels n'interviennent de manière significative que dans la phase de confirmation de l'information et d'accompagnement et de conseil dans son exploitation ; - à l'opposé, **les « jeunes dépendants »** ont un parcours plus chaotique en matière de recherche d'information. Leur démarche varie selon leur capacité à contrôler les différentes étapes du processus d'information. Ils manifestent des difficultés à rechercher, à décoder ou à exploiter les informations ou les propos de leurs proches ou de médias, souvent peu à même de délivrer une information fiable et pertinente.

« L'âge, le genre, le contexte familial, l'environnement, le parcours scolaire jouent un rôle essentiel »

REPÈRES

Le poids de la formation initiale dans les parcours de jeunes

Une réflexion concernant l'information sur l'orientation ne peut pas être menée sans prendre en compte le contexte de notre système éducatif et le poids de la formation initiale dans les parcours de jeunes. La sociologue **Cécile Van de Velde***, membre du conseil scientifique de l'INJEP, montre dans son ouvrage *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe* qu'en France le temps de la jeunesse est « *pensé comme l'âge du placement, censé figer le statut social de l'individu* ».

Ce temps est dominé par l'enjeu du diplôme et du premier emploi. La sociologue considère donc qu'il y a « une pression sociale à "se placer" au sein d'une hiérarchie prédéfinie, induisant des trajectoires linéaires et précoces ».

* Maître de conférences à l'EHESS.

Dans ces conditions, le rôle des professionnels de l'information et des personnes ressources apparaît déterminant ainsi que leur capacité à adapter leur posture en fonction des publics.

Le rôle crucial des pairs et des proches

Les enquêtes réalisées par l'INJEP mettent l'accent sur la priorité donnée aux adultes de confiance et aux pairs dans les stratégies d'information des jeunes. Les adultes rencontrés au quotidien sont concernés (parents, proches, enseignants, animateurs, éducateurs, entraîneurs sportifs...). Ils sont notamment sollicités par les jeunes qui privilégient les relations interpersonnelles, la qualité de l'accueil, la mise en confiance, la disponibilité, l'écoute. Ce mode d'accès à l'information pose néanmoins le problème de la qualité des renseignements reçus (champ trop limité, subjectivité...).

Toutes les enquêtes réalisées, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives, insistent sur le rôle des pairs. À tout âge, pour les garçons et les filles, les pairs sont une source majeure d'information en vue du choix des études et des formations. Selon les moments du parcours et les situations, cette information a plus ou moins de poids. Parfois, c'est la seule ressource, en particulier pour les jeunes dont les familles ont elles-mêmes peu de moyens ou pour ceux qui se trouvent dans une période de décrochage.

Si le choix des pairs comme source unique d'information peut comporter un risque quant à la qualité des renseignements reçus, il n'en reste pas moins que la place de ces derniers doit être prise en compte dans les pratiques professionnelles (par exemple recevoir des groupes d'amis, guider les pratiques de transmission entre pairs).

Les évaluations en cours conduites par l'INJEP confirment l'intérêt porté par des lycéens lorsque des étudiants récemment engagés dans un cursus viennent témoigner de leur parcours.

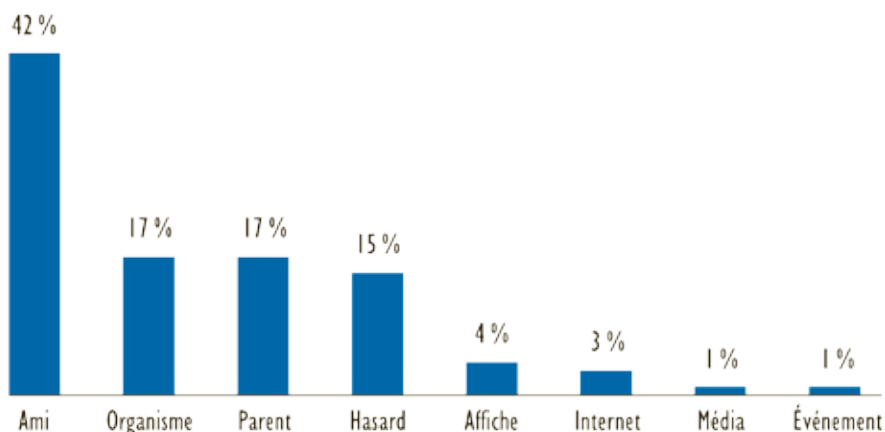
Les spécificités de l'adolescence et l'importance de l'estime de soi

Les spécificités de l'adolescence et l'estime de soi sont des questions qui reviennent de manière récurrente dans les différentes études réalisées par l'INJEP. Dans une période de construction identitaire, la difficulté à trouver sa voie peut constituer un obstacle majeur à un parcours d'information actif; ceci indépendamment des sources disponibles. Certains professionnels ont même pointé une montée de l'anxiété face aux échéances proches ou lointaines. Cette anxiété peut se traduire par un déni de toute nécessité à s'informer. C'est dire si la place de l'estime de soi est ici essentielle. L'évaluation de programmes centrés sur l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'orientation, tels que le programme Pollen de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC)³, nous montre qu'au-delà des apports de connaissances sur des filières ou des métiers, **les jeunes apprécient tout particulièrement la qualité des rapports qu'ils peuvent nouer avec les adultes. Ces rapports permettent ainsi de faire évoluer la confiance en soi⁴**, qui est essentielle pour s'informer et se mobiliser dans un parcours de formation choisi. La présence humaine, le professionnalisme, le travail sur l'estime de soi, la disponibilité sont déterminants lorsque les jeunes vivent un parcours difficile.

La place d'Internet et des réseaux sociaux

Les enquêtes montrent qu'Internet constitue l'une des principales sources d'information des jeunes. Cette pratique n'est néanmoins pas homogène. Elle est étroitement liée aux compétences des jeunes dans leur accès à l'information. Par ailleurs, une recherche d'information s'articule généralement avec l'utilisation d'une autre source. Beaucoup de jeunes doutent aussi de la fiabilité d'Internet, même s'ils utilisent cette ressource de manière régulière. « Avec Internet,

POINTS-CLÉS - Connaissance d'une structure d'« information jeunesse » : par quelle source ?



Extrats d'une enquête réalisée en Charente-Maritime auprès de 1 000 jeunes usagers du réseau Information jeunesse.

l'inconvénient, c'est qu'il faut savoir sur quel site aller, parce que sinon, il y a tellement de choses qui sortent, on sait jamais si c'est vrai ou pas vrai», note un jeune de 15 ans, interrogé lors d'une enquête menée en Savoie.

L'utilisation d'Internet influe sur la posture et la compétence des acteurs de l'information et du conseil de l'orientation. Beaucoup de jeunes font une première recherche sur Internet qu'ils viennent vérifier auprès d'un professionnel. Leur demande devient plus pointue, plus ciblée. Ils sont plus critiques sur ce qu'on leur propose. La recherche de conseil prime, le jeune ayant l'impression d'être déjà informé. Les réseaux sociaux sont aussi des lieux où les jeunes échangent et s'informent auprès de leurs pairs.

Une conception élargie de l'information sur l'orientation

La complexité du rapport à l'information implique, de la part des professionnels, de décliner une panoplie d'outils différents. Il est nécessaire de développer chez les jeunes la capacité d'anticiper, de construire une culture de l'information vécue et désirée, et non plus subie et contrainte. Un professionnel de l'éducation spécialisée rencontré dans l'agglomération du grand Angoulême a élaboré des outils très concrets, préalable à un accès puis à une appropriation de l'information : «*Nous avons mis en place un chantier éducatif pour que les jeunes restent en contact avec les adultes, qu'ils se confrontent aux questions auxquelles ils se posent. Le monde leur paraît incohérent... nous faisons un travail avec les familles, avec les institutions extérieures. Il faut les mettre en situation de réussite.*» À Tours, l'évaluation d'un programme d'accompagnement dans le domaine de l'information des jeunes en classe de 3^e (option découverte professionnelle 3h, dite DP3) a démontré qu'ils étaient avant tout demandeurs d'un contact privilégié avec le monde de l'entreprise. Ils souhaitent voir les métiers en action : les visites d'entreprises sont les plus appréciées par 70 % des jeunes interrogés sur les activités proposées dans le cadre de leur option. L'organisation de rencontres avec de jeunes apprentis ou étudiants et l'immersion en entreprise sont par ailleurs suggérées en priorité par les jeunes parmi les activités non proposées.

Améliorer l'information, est-ce suffisant ?

Par Bernard Desclaux, ancien directeur de CIO, formateur à l'École supérieure de l'Éducation nationale

«*Améliorer le processus de l'information en matière d'orientation est sans doute nécessaire aujourd'hui en France. La synthèse des travaux de l'INJEP présentée ici, et surtout les propositions formulées vont dans ce sens :*

- mieux s'adapter à la "demande", aux différents profils ;
- trouver la "bonne" interface, celle qui sera "pertinente" pour rentrer en communication, et acceptée par le demandeur ;
- coordonner les dispositifs d'information, objet de la mise en œuvre actuelle du service public d'orientation tout au long de la vie.

Mais est-ce suffisant pour affronter les deux difficultés majeures à mes yeux qui constituent le problème de l'orientation en France ?

Ce n'est pas l'information qui est complexe et compliquée, mais le monde de la formation. Il est d'abord multiple, foisonnant, mais il est également fait d'entités qui ont chacune leur "politique de recrutement". Aussi, l'information n'est jamais neutre. Elle est toujours l'effet et l'enjeu de forces, d'autant plus que notre système est marqué par la sélection. Il ne suffit pas d'être informé, et de bien choisir, il faut encore avoir les atouts pour être pris, choisi, retenu.

L'organisation de nos procédures d'orientation a des effets structurants sur l'état des personnes. Elles laissent supposer que le choix de l'élève est premier et essentiel. Mais les réels décideurs de son orientation étant les personnels de l'éducation, enseignants de l'élève et chef d'établissement (et non pas les conseillers d'orientation), ce sont les critères scolaires (réussite, difficulté dans les matières) qui fonctionnent et non la motivation de l'élève. D'où l'intégration, très vite, par l'élève de ces critères pour arrêter ses "propres choix". Si développer un service public d'information et de conseil en orientation est nécessaire pour aider les membres de la société dans la tâche sans doute de plus en plus permanente et répétitive de se réorienter, ce n'est pas suffisant pour que son utilisation soit efficace.

Il faut encore que les compétences et les capacités à s'orienter soient acquises. Et le fonctionnement de nos procédures d'orientation dans le monde scolaire est plutôt contre-productif par rapport à cet objectif.»

Améliorer la lisibilité du service public de l'orientation et l'articulation entre ses acteurs

La mise en place du service public d'orientation tout au long de la vie⁵ vise à mieux articuler l'intervention des structures du champ de l'information et de l'orientation. Nos enquêtes ont révélé des situations contrastées dans ce domaine. Les acteurs ne connaissent pas toujours les modes d'intervention respectifs. Des projets très concrets favorisent de meilleures coopérations sur un territoire. Cela s'est vérifié lors d'actions de type forum des métiers ou dans le cadre des conseils d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) mis en place dans les collèges et lycées. Le bassin de vie est apparu comme un niveau de territoire pertinent pour développer des partenariats. L'une des dernières évaluations réalisées par l'INJEP porte sur la pertinence d'un outil partagé entre les différents acteurs de l'accueil

de l'information et de l'orientation sur un territoire⁶. Elle confirme notamment l'importance de la durée et de la stabilité des acteurs pour la bonne construction d'un partenariat.

Un système d'information sur l'orientation trop centré sur l'offre

Si l'on s'interroge sur l'information en tant que «système», la synthèse des analyses menées montre que ce dernier reste très dirigé par l'offre. La réflexion des acteurs, rencontrés dans le cadre de nos études, est prioritairement centrée sur l'offre et moins sur les utilisateurs dont les pratiques demeurent floues. Il en résulte une information globalement descendante et l'on observe parfois une confusion entre information et communication. Beaucoup de professionnels estiment que, au vu de la richesse de l'offre, les jeunes sont bien informés. Les questions liées à la situation des jeunes, à leur parcours, à leur appétence, mais

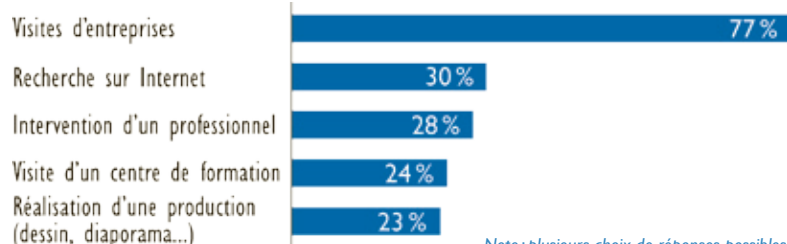
aussi à l'utilisation, l'accessibilité et l'appropriation de l'information restent en arrière-plan.

On retrouve cette « loi de l'offre » dans les forums d'information sur les métiers où se regroupent des filières de formation et des branches particulièrement dotées en moyens de communication. Un cadre au sein duquel beaucoup de jeunes ne se retrouvent pas.

Il paraît donc nécessaire de connaître et de reconnaître le rôle des jeunes dans la transmission, la production et la diffusion d'informations.

1. Remerciements à Cécile Delesalle et Jean-Pierre Halter pour leur contribution rédactionnelle et leurs précieux conseils.
2. Halter J.-P., Marquié G., avril 2009, « Les jeunes et l'information dans leur orientation et leur parcours personnel », INJEP. Enquête réalisée auprès de professionnels.
3. Le programme Pollen, mis en place par l'ESSEC, est un « outil d'accompagnement collectif » qui vise à « développer des capacités de coopération,

STATISTIQUES - Dans les pratiques déclarées, les visites d'entreprises sont appréciées en priorité par les jeunes



Note: plusieurs choix de réponses possibles.

Source: enquête INJEP réalisée auprès de 173 collégiens en classe de 3^e (option DP3) répartis dans 13 collèges de l'agglomération de Tours et en Indre-et-Loire, juin 2011. Cette observation a conforté d'autres résultats d'enquêtes menées auprès de collégiens étudiant dans des filières généralistes.

d'initiative, de créativité et d'autonomie chez des lycéens issus de milieu modeste et à leur permettre d'aller au plus loin de leurs capacités en choisissant une orientation adaptée et ambitieuse».

4. Analyse de focus groups constitués de l'ensemble des bénéficiaires du programme, ainsi que des entretiens réalisés avec les équipes éducatives des différents lycées concernés.
5. La loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle

tout au long de la vie a instauré le Service public de l'orientation tout au long de la vie (SPOTLV). Il comprend un service dématérialisé multimédia (SDM) et la labellisation d'organismes locaux.

6. «Espace métiers info, un lieu partagé et un lien entre les acteurs de l'accueil, information, orientation, accompagnement (AIOA)». Cette expérimentation est portée par le bureau information jeunesse d'Indre-et-Loire dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse.

BIBLIOGRAPHIE

Cahuc P., Carcillo S., Galland O., Zylberberg A., 2011, *La machine à trier. Comment la France divise sa jeunesse*, Paris, Eyrolles.

Delesalle C., 2007, *S'informer pour s'orienter: pratiques et parcours de jeunes*, Paris, INJEP, coll. « Cahiers de l'action », n° 14.

Fauconnier P., 2005, *La fabrique des « meilleurs »*. Enquête sur une culture d'exclusion, Paris, Seuil, coll. « L'histoire immédiate ».

Galland O., 2009, *Les jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur?*, Paris, Armand Colin.

Ronzeau M., 2006, *L'orientation: un avenir pour chacun*, Gap, éd. Yves Michel, coll. « Acteurs sociaux ».

Van de Velde C., 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social ».

SITOGRAPHIE

Blog de Bernard Desclaux : <http://blog.educpro.fr/bernard-desclaux> et <http://bdesclaux.jimdo.com>

Site de l'ONISEP : www.onisep.fr

Site public Orientation pour tous : www.orientation-pour-tous.fr

Site du CIDJ : www.cidj.com

RAPPORTS ET ÉTUDES

Halter J.P./Marquié G., 2008. Enquête qualitative réalisée dans la région du grand Angoulême auprès de professionnels de l'éducation, de l'orientation, de l'information, de l'insertion des jeunes (à la demande du centre information jeunesse d'Angoulême) : INJEP.

Halter J.P./Marquié G., 2006-2007. Expérimentation d'un observatoire sur l'information des jeunes (enquête quantitative) réalisée avec des professionnels du réseau information jeunesse de Charente-Maritime (à la demande de la direction de la jeunesse et des sports (DDJS) et du centre information jeunesse) : INJEP.

INJEP/Vèrès consultants, 2007-2008. Deux enquêtes qualitatives réalisées en Savoie et en Ardèche à la demande des conseils généraux auprès de jeunes de 14 à 20 ans et de professionnels et d'acteurs de la jeunesse et de l'éducation (zones rurales et semi-rurales).

INJEP (évaluateur), 2009-2010. Évaluation d'une expérimentation sur l'apprentissage et ses représentations chez les conseillers d'orientation et les professeurs principaux : Fonds d'expérimentation jeunesse, CIDJ (porteur de projet).

INJEP (évaluateur), 2010-2012. Évaluation d'une expérimentation « Espace métiers info, un lieu partagé et un lien entre les acteurs de l'AIOA (accueil, information, orientation, accompagnement) » : Fonds d'expérimentation jeunesse, bureau information jeunesse d'Indre-et-Loire (porteur de projet).

INJEP (évaluateur), depuis 2011 (en cours). Évaluation du programme Pollen : Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, ESSEC (porteur de projet).

En savoir plus sur www.injep.fr, rubriques « Études et recherche », « Information/orientation », et sur www.jeunes.gouv.fr, rubrique « Fonds d'expérimentation pour la jeunesse », ou disponible au centre de ressources de l'INJEP.

Jeunesses : études et synthèses figure dès sa parution sur le site internet de l'INJEP : www.injep.fr (rubrique publications)



BULLETIN D'ABONNEMENT À "JEUNESSES : ÉTUDES ET SYNTHÈSES"

À retourner à INJEP, 95, av. de France 75650 Paris Cedex 13. Mission valorisation et diffusion.

5 numéros : 20 euros 10 numéros : 40 euros

Ci-joint un règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'INJEP

Nom : _____ Raison sociale : _____

Activité : _____ Adresse : _____

Courriel : _____ Tél. : _____

Souhaitez-vous recevoir des informations (newsletters, communiqués) de l'INJEP par courrier électronique ?

Oui Non

Signature :

Directeur de la publication :

Olivier Toche

Conseiller scientifique :

Bernard Roudet

Rédacteur en chef :

Roch Sonnet

Rédacteur du numéro :

Gérard Marquié

Correction :

Rachel Laskar

Mise en page :

Catherine Hossard

Impression :

Centr'imprim – Issoudun

ISSN : 2112-3985



Bulletin d'études et de synthèses de l'Observatoire de la jeunesse